

Le tombeau de l'économie



Le
Premi
er
minist
re,
minist
re des
Financ
es,
Aïmen
e
Benab
derrah
mane.
© D.
R.

Effarant. Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane a révélé que pas moins de 2 500 projets sommeillaient dans les tiroirs du Conseil national de l'investissement. Érigé en un instrument de gestion politique de l'économie, cet organe a fait perdre au pays d'immenses opportunités de développement.

Près de 2 500 projets d'investissement sont en attente de l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI), a indiqué le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, dans le rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances 2022, présenté, avant-hier, en séance plénière.

Le Premier ministre a annoncé qu'une conférence nationale sur la relance économique devra se tenir prochainement sous l'égide du président de la République.

Cette conférence, a-t-il précisé, constituera "un cadre pour le traitement des dysfonctionnements dont souffre l'investissement, ce qui permettra l'accès aux postes d'emploi et à la création de richesses, d'autant que près de 2 500 projets sont actuellement en attente de l'aval du CNI".

Aïmene Benabderrahmane, qui a souligné la détermination du gouvernement à lever toutes les restrictions administratives à l'investissement dans le pays, a évoqué la création de commissions locales et d'une commission nationale, sous la tutelle du secteur de l'Industrie, ayant pour objectif d'inventorier tous les dossiers

et les problèmes entravant le lancement des projets d'investissement.

Pour certains observateurs, cette situation de blocage des investissements résulte, en partie, de la mise en veilleuse du Conseil national de l'investissement (CNI) qui ne s'est pas réuni depuis près de deux années.

La mise en veilleuse du CNI a eu pour effet le blocage de la dynamique d'investissement, au moment où le pays a grandement besoin de relancer la machine économique.

Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le président de la République a chargé le médiateur de la République de la prise en charge des préoccupations des industriels dont les projets sont en suspens pour des raisons bureaucratiques remontant à la gestion de la période précédente.

Il a également instruit le gouvernement de régulariser la situation de toutes les entreprises économiques privées productives réalisées sur des terrains agricoles en leur délivrant des permis de construire.

Ali Harbi, consultant en stratégies de développement durable, estime que le CNI est devenu "une institution en trop" dans le paysage d'appui à l'investissement. "C'est devenu un organe de blocage et de détournement des investissements". Il est nécessaire, a-t-il suggéré, "de supprimer totalement cet échelon et de rendre l'investissement totalement déclaratif quelque soit le secteur ou la taille".

Pour les investissements bénéficiant des avantages spécifiques, dans le cadre d'une convention avec l'État, l'expert propose que "ces dossiers soient traités directement en Conseil des ministres". Ali Harbi s'est montré critique sur l'avant-projet de loi relative à la promotion de l'investissement.

"Le gouvernement a procédé à un aménagement cosmétique en changeant le nom et en gardant les prérogatives essentielles du CNI. C'est une erreur stratégique", a-t-il constaté. "Il aurait fallu élaguer totalement cet échelon décisionnel. Malheureusement, on a l'impression qu'on est encore dans une logique d'autorisation d'investissement au lieu d'un soutien fort. Lequel ne peut se faire que par un régime déclaratif absolu", regrette l'expert.

Meziane RABHI